

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 18 juin à 18h30, le conseil syndical du SAGEBA s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Crépy-en-Valois, à la suite de la convocation qui lui a été adressée.

Membres en exercice : 54	Présents : 19	Votants : 23
Décisions GEMA - Membres en exercice : 22	Présents : 11	Votants : 14
Décisions SAGE - Membres en exercice : 38	Présents : 12	Votants : 14

Secrétaire de séance : M. Philippe COMMERE

Étaient présents :

Représentants des communes : M. NELATON, M. KUDLATY, M. DELACOURT, M. MARTIN, M. LECHEVALIER, Mme AGOGUE, Mme CHATELET, Mme LOBIN

Absent excusé : M. LACHETEAU, M. BORNIGAL

Pouvoir de : M. PARMENTIER à M. KUDLATY

Représentants de la CCPV (6 voix par présent) : M. DALLE, Mme HAVARD, M. PROFFIT, M. HAUDRECHY, M. MICHALOWSKI

Absent excusé : M. FAYOLLE

Pouvoir de : M. BACHELART à Mme HAVARD

Représentants de la CCRV (4 voix par présent) : M. CANTOT, M. REBEROT Nicolas

Pouvoir de : M. REBEROT Jean à M. REBEROT Nicolas, M. SAUMONT à M. REBEROT Nicolas

Représentants de l'ARCBA (5 voix par présent) : M. COMMERE, M. DRICOURT, M. VERDRU, M. DAMBRINE

Pouvoir de : M. ARNOULD à M. VERDRU

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Mme HAVARD a demandé s'il y a des observations sur le compte-rendu de la précédente séance.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

A approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 4 février 2020.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019

Afin de clôturer l'exercice 2019, le conseil a été invité à approuver le compte administratif et le compte de gestion du SAGEBA.

Monsieur le vice-président en charge du budget a présenté le compte administratif 2019 qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement :

Recettes : 386 038,76 EUR

Dépenses : 362 396,06 EUR

Résultat : 23 642,70 EUR

Report 2018 : 52 256,87 EUR

Résultat cumulé : 75 899,57 EUR

Section d'investissement :

Recettes : 228 284,45 EUR

Dépenses : 213 803,42 EUR

Résultat : 14 481,03 EUR

Report 2018 : 165 720,89 EUR

Résultat cumulé : 180 201,92 EUR

Le conseil syndical, sous la présidence de M. REBEROT, vice-président en charge du budget, après en avoir délibéré,

- A approuvé à l'unanimité le compte administratif 2019 établi par la présidente ;
- A déclaré à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour 2019 par le trésorier n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote du budget supplémentaire 2020

Le budget primitif 2020 a été voté avant l'approbation du compte administratif 2019. À la suite du constat des résultats réels du compte administratif 2019, il convient de réaliser un budget supplémentaire prenant en compte les réajustements.

M. le vice-président en charge des finances a présenté le projet du budget supplémentaire 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement : 1 018 513,27 €**Investissement : 508 865,84 €**

Le budget a été voté par nature, par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

- A adopté à l'unanimité le budget supplémentaire 2020 ;
- A autorisé la présidente à signer les documents concernant ce dossier.

Questions diverses

Mme la présidente a présenté au conseil syndical mme Hélène DENTEL, qui a pris début mai ses fonctions au sein du SAGEBA en tant que directrice et animatrice SAGE et CTEC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19h03.